

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1239 accordant une gratification à M. Uros.

n° 1239

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1949

Date de publication

22 novembre 1949

Date du numéro

30 novembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule contrat en. date du 20 juillet 1946 engageant Ml Uros (Gabriel) «en qualité de mécanicien électricien, notamment eu sou article 5

Vul'avis favorable de 31 le directeur des travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une gratification de 6.000 francs est accordée à M. Uros (Gabriel), mécanicien électricien en service aux T. P., pour le zèle dont il a fait preuve au cours de l'été en faisant fonctionner un Bull douer dans des conditions exceptionnellemnet difficiles.

Art. 2

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H, SIRIEX.